

GUIDE du PARCOURS NATURE

SOMMAIRE

Préambule

Objet

Champ d'application

A - Présentation générale

Le « Parcours nature »

B - Règles et procédures d'organisation

Rôle de l'organisateur

Préparation administrative de la compétition

Le mandat

Répartition des archers sur les cibles – Formation des pelotons

Organisation des terrains et locaux

A - Les équipes de terrain

B - Mise en place

C - Sécurité

D - Normes techniques

D.1 Choix du terrain

D.2 Le balisage

D.3 Secteurs dangereux

D.4 Le fléchage directionnel

D.5 Les buttes de tir

D.6 Numérotation et fixation des cibles

D.7 Couloirs de tir

D.8 Trajectoires des flèches

D.9 La sécurité autour de la cible

D.10 L'accès aux cibles

D.11 Les chemins « visiteurs »

D.12 Les blasons

D.13 Zonages

D.14 Fixations

D.15 Le piquetage

D.16 Les Couleurs

D.17 Solidité et bonnes fixations

D.18 Zones d'attente

D.19 Distances de tir

- D.19.1... au total du parcours
- D.20 Protection de l'environnement
- D.21 Espaces fumeurs
- D.22 La presse

- E - Déroulement de la compétition
 - G.1 Zone de rassemblement
 - G.2 Terrain d'échauffement
 - G.3 Chronométrage en individuel
 - G.4 Début des tirs

Accueil - Greffe – Résultats

- A - Greffe
 - A.1 Feuilles de marque
 - A.2 Les dossards
 - A.3 L'accueil
- B - Résultats
- C - Les cérémonies
 - C.1 Le podium
 - C.2 La tenue des archers
 - C.3 Le protocole
 - C.4 Procédures pour la remise des

médailles

Service d'intendance

Communication

- A - Avant la compétition
- B - Pendant la compétition
- C - Après la compétition

Les arbitres

C A l'intention des organisateurs

ANNEXES

Vérification des distances
Fiches pratiques

***la TECHNICITE, la QUALITE, la BEAUTE et
l'AGRÉMENT d'un PARCOURS
SONT du DOMAINE de L'ORGANISATEUR***



Préambule

Objet

La *FFTA* est plus que jamais attachée à la qualité des compétitions organisées. Il en va de son image et de celle de son sport auxquels son nom est associé sur les lieux de compétitions.

Dans cet esprit, elle a décidé l'élaboration de ce guide du Parcours Nature à destination des futurs organisateurs. Elle leur demande de s'engager en respectant les consignes prévues et en y associant tous ses partenaires.

- ✓ Les exigences de la *FFTA* vis à vis de l'organisateur ont pour but de valoriser la compétition

Champ d'application

Les règles, consignes et conseils décrits ci-après concernent tous les organisateurs de compétitions fédérales officielles de Parcours Nature

Ces dispositions, qui ne sont ni un règlement, ni un cahier des charges, viennent compléter les règlements généraux et particuliers.

A - Présentation générale

Le « PARCOURS NATURE »

Ce tir sur cibles animalières a lieu sur terrain varié comme pour le tir en campagne. Les animaux sont symbolisés par des blasons représentant du gibier de différentes tailles.

Arcs concernés: Toutes les divisions qui apparaissent dans le tableau du règlement général § A.2

B - Règles et procédures d'organisation

Rôle de l'organisateur (Fiche 1)

Assurer la qualité de la compétition

Le rôle prioritaire du responsable de l'organisation est la coordination et le management de l'ensemble des acteurs de cette organisation.

Les missions de ce responsable sont :

Durant la phase de préparation

- Constituer une équipe pour l'organisation de cette compétition
- Répartir les tâches et d'assurer le suivi de la préparation et de la mise en place de la compétition

Durant la phase de réalisation

- Superviser la compétition pour que la meilleure image possible soit donnée (archers et spectateurs)
 - Assurer en permanence du confort des archers et des arbitres
 - Garantir la qualité et la conformité de l'affichage des partenaires.
 - Accueillir et d'accompagner les personnalités importantes
 - Etre en relation avec la commission des arbitres et, le cas échéant, d'agir en fonction des décisions rendues par le jury d'appel.
 - Organiser et diriger la cérémonie de remise des récompenses

Lors de la phase post-compétitive

- Faire un bilan de l'organisation
- Assurer la diffusion des résultats
- Assurer la diffusion des remerciements

Préparation administrative de la compétition (Fiche 2)

Le Mandat

Transmettre le mandat aux clubs et aux arbitres au moins 1 mois avant la date du concours.

Un éventuel changement doit être signalé à tous les clubs et arbitres auxquels le mandat a été envoyé..

Dans ce mandat doit apparaître :

- ❖ Date et lieu de la compétition
- ❖ Adresse du site de la compétition
- ❖ Les contacts des différents responsables organisateurs (adresse, tél., fax, e-mail)
- ❖ Liste des hôtels environnants (adresse, tél., tarifs, situation par rapport au terrain) si nécessaire
- ❖ Tarif des repas (précisions sur les repas : plateaux, repas chauds, etc.)
- ❖ Programme et horaires de la compétition
- ❖ Début et fin de l'entraînement
- ❖ Montant de l'inscription
- ❖ Adresse de la personne à qui envoyer les inscriptions
- ❖ Rappel de la tenue vestimentaire lors de la remise des récompenses

Répartition des archers sur les cibles / Formation des pelotons

Les compétiteurs sont regroupés en pelotons comprenant de 3 archers minimum à 5 archers maximum

Si le nombre de compétiteurs excède la capacité normale d'un parcours (un peloton par cible), des pelotons supplémentaires seront formés et intercalés entre les cibles les plus distantes.

L'organisation des terrains et locaux

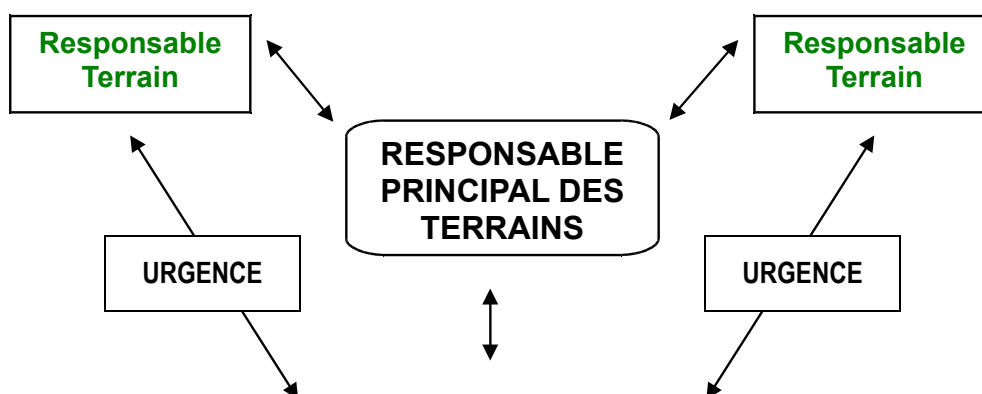
A Les équipes de terrain

L'équipe chargée, par l'organisateur, de la direction des terrains de compétition et d'entraînement doit en assurer la mise en place, la maintenance, les évolutions lors de la compétition, le rangement *et le nettoyage* à l'issue de l'épreuve.

Les équipes de terrain sont dirigées par un responsable des terrains. Il est conseillé qu'il ait des adjoints pour chaque terrain. Ces responsables devront être reconnus pour leur excellente connaissance des règlements concernés et surtout de la sécurité. Chaque équipe pourra travailler indépendamment.

Le responsable principal garantit la conformité technique des terrains ainsi que le respect de toutes les consignes de sécurité.

Les équipes de terrain doivent avoir, si possible, des moyens de **communication** indépendants :



**RESPONSABLE
ORGANISATION**

B Mise en place

La mise en place des terrains de compétition et d'entraînement doit être achevée suffisamment tôt, afin que les arbitres puissent procéder à l'inspection des terrains. Les terrains de compétition et d'entraînement devront être conformes aux normes de sécurité réglementaires de la FFTA.

La mise en place des panneaux des annonceurs (s'il y en a) doit être anticipée et organisée. Elle sera effectuée en conformité avec le règlement de la FFTA, et en accord avec le responsable de l'organisation.

C Sécurité et Urgences médicales

Noter les numéros de téléphone : médecin, SAMU, Hôpital, dentiste, ambulance, pharmacie de garde et les remettre à tous les responsables (terrains, arbitres, greffe, buvette...).

- Faire un courrier au S.D.I.S suffisamment tôt (Service départementale d'intervention et de Sécurité)

S'il y a des postes téléphoniques sur le parcours : afficher bien en vue les numéros ci-dessus.

S'il y a plusieurs parcours, localisez les téléphones les plus proches.

Ayez, si possible, un moyen de communication indépendant : TERRAIN BASE
 SECOURS

- Où est positionné le personnel médical et comment communiquer avec ces personnes en cas de nécessité ?
- Où se trouve l'hôpital le plus proche ?
- Où se trouve le médecin de garde ? Est-il averti de la compétition ?
- Où se trouve le téléphone le plus proche ?
- Même un dentiste peut-être utile. Où se trouve-t-il ? Quel est son numéro de téléphone ?
- Où se trouve la pharmacie de garde ?
- Le club dispose-t-il d'une trousse de premier secours ?
 - Prenez contact avec le médecin de ligue pour élaborer leurs contenus.
 - Vérifier les dates de péremption des produits.

D Norme technique

La sécurité passe par la maîtrise des territoires. Cette maîtrise ne peut s'obtenir sans posséder une carte topographique du(es) terrain(s) (au 20 000ème). Parfois un plan cadastral peut être suffisant.

Vous aurez alors la maîtrise des territoires (extérieur et intérieur au(x) terrain(s)) -
Tout l'environnement et accès de l'extérieurs, chemins en cas d'intervention urgente,
rus et rivières, étangs, maisons, ligne chemin de fer, ponts, difficultés due à la pente
... etc

D.1 Choix du terrain (Fiche 4)

La superficie doit être suffisamment grande pour permettre l'installation des cibles du Parcours Nature , en tenant compte de zones de sécurité des "Parcours archers" et "Parcours visiteurs".

Ces surfaces peuvent être réduites ou augmentées en fonction du relief et de la sécurité.

Le parcours doit être organisé de telle façon que les concurrents puissent se rendre aux postes de tir sans difficulté et sans perte de temps.

L'organisateur retiendra un site de préférence peu fréquenté mais accessible dans lequel il sera possible de mettre en place un balisage efficace. Il s'assurera d'obtenir les autorisations nécessaires pour les installations (auprès des propriétaires, Mairies, Préfectures, Office National des Forêts) ...)

Dans le cas d'un site fréquenté, l'organisateur veillera tout particulièrement au contrôle des accès sur le parcours Archers.

Penser aux parties dangereuses ou glissantes en cas de pluie. Ne pas hésiter à les sécuriser par des marches ou des cordes si nécessaire.

D.2 Le balisage (Fiche 5 -6)

Des rubalises (bandes de sécurité) et panneaux "**ATTENTION Tir à l'Arc**" doivent être placés autour du parcours afin de maintenir les promeneurs et spectateurs en zone de sécurité, tout en leur offrant la meilleure vue possible sur la compétition.

Seules les personnes indispensables sont autorisées à se trouver sur le terrain (Tireurs – équipe de terrains – Président du jury d'appel – Arbitres)

La sécurité restant à la charge de l'organisateur, le rôle de l'arbitre responsable et des arbitres consiste à signaler toutes les anomalies constatées et à demander leur mise en conformité.

Le cheminement doit toujours être indiqué dans le sens emprunté par les archers, ne jamais aller en sens contraire.

Un balisage Archers et un balisage Visiteurs sont indispensables au bon déroulement d'une compétition ou d'un parcours permanent. Il faudra bien distinguer ces balisages en utilisant des couleurs différentes.

Attention aux contraintes de couleurs imposées ou utilisées par les Eaux et Forêts.

D.3 Secteurs Dangereux

Un balisage dissuasif a pour objet d'informer des risques encourus par un visiteur ne respectant pas les consignes de sécurité. Toutefois, un bon balisage ne pourra jamais interdire un accès et il est parfois nécessaire, en compétition, de faire appel à du personnel pour réguler les approches extérieures.

Utiliser de préférence un fond blanc avec l'inscription en rouge - **BARRIERES** ou **RUBALISES** barrant les chemins.

D.4 Le fléchage directionnel

Des signaux de direction clairs ou des rubans de couleur bien visibles, indiquant le cheminement de cible en cible, doivent être placés à intervalles réguliers afin d'assurer un déplacement aisé en toute sécurité tout au long du parcours. En cas de doute, demandez aux organisateurs d'en placer d'avantage. Il s'agit d'une importante mesure de sécurité que les arbitres auront à l'esprit.

D.5 Les buttes de tir

Qualité des buttes

Elles doivent être faites d'une matière permettant aux flèches de se planter et d'être retirées sans détérioration de celles-ci. Elles doivent arrêter les flèches afin que celles-ci ne passent pas entièrement au travers.

D.6 Numérotation et fixation des cibles (Fiche 10 - 11)

Toutes les buttes doivent être numérotées par ordre croissant. Les chiffres doivent avoir une hauteur suffisante (20 cm) afin d'être aperçue de façon évidente par le peloton qui arrive. Ils doivent être jaunes sur fond noir ou noir sur fond jaune.

Les numéros seront placés dans la *zone d'attente, à proximité du piquet jaune mais sans le dépasser ou confondu avec celui-ci.

Les buttes de tir doivent être le plus possible perpendiculaires à la ligne de tir des compétiteurs afin que ceux-ci puissent voir le blason en entier.

Des écarts latéraux sont tolérés mais ils devront rester raisonnables

* Zone d'attente (§ C.18): Secteur s'étendant du piquet stop jusqu'au piquet jaune (à peu près 10 mètres).

La fixation des buttes de tir ou des chevalets se fait par des cordes, des clous ou tout autre système pouvant les arrimer au sol. Elles doivent être en bon état et fixées solidement afin que leur position ne varie pas d'un peloton à l'autre, notamment lors des efforts réalisés pour retirer les flèches.

Vous devez prévoir :

- des cibles de rechange pour Petits Animaux et Petits Gibiers,
- où sont-elles stockées ?
- peuvent-elles être changées rapidement si nécessaire ?

D.7 Couloirs de tir

Dans la position de tir prévue par l'organisateur (debout, à genoux ou jambes écartées), y a-t-il des obstacles qui puissent gêner le vol des flèches (branches, broussailles) ?

Ces obstacles pourraient-ils dévier les flèches et les placer sur une trajectoire dangereuse ?

Lors de l'implantation du terrain, pensez aux tireurs utilisant des arcs de faibles puissances (Benjamins, Minimes, Junior Jeune Arc nu ou Dame Arc droit)

D.8 Trajectoire des flèches

(Fiche 12)

Soyez toujours attentif à la position d'une cible par rapport à la suivante (aux suivantes), afin que des situations dangereuses puissent être identifiées et corrigées.

La butte doit être installée de telle manière que les archers ne soient pas mis en danger par une flèche perdue. Faut-il installer des filets ou autres protections derrière certaines cibles ?

Veillez à l'état des filets et à leur mise en place : Pas de tension excessive au montage du filet.

Toute personne construisant un parcours doit dresser un plan sur lequel les cibles **et les directions de tir sont indiquées**. Cela aidera les arbitres lors du contrôle des parcours et de la sécurité. Lorsque l'on se déplace sur le terrain, il est parfois difficile de voir comment le parcours est implanté. Un plan précis est alors très utile.

- **SOYEZ ATTENTIF** et visualisez l'ensemble des trajectoires : Pas de croisement entre chemins et trajectoires de flèches ni de maison, de chemin, route ...etc dans les trajectoires.

D.9 La sécurité autour de la cible

(Fiche 9)

Il convient de définir un périmètre de sécurité autour de la cible.

Une flèche n'atteignant pas la cible peut parcourir une distance de 100 m ou + de 200 m s'il y a un rebond. Sur les parties latérales, il est recommandé de retenir un espace de 5 m de part et d'autre du couloir de tir, soit un périmètre de sécurité de :

10 m de large (+1m de cible) sur 100 m de long

**La distance de 100 m peut être réduite dans le cas de tir fichant
(Voir exemple ci-dessous)**



Aucun passage ni stationnement ne peuvent avoir lieu dans le périmètre de sécurité, à l'exception toutefois des tireurs qui vont à la cible via leur chemin d'accès. Par ailleurs, les mêmes tireurs quitteront le périmètre de sécurité par le chemin le plus direct que l'organisateur aura balisé (chemin de dégagement)

Un dégagement par l'arrière de la cible est très dangereux. Les archers ne doivent **jamais quitter une cible par l'arrière**. Les dégagements seront balisés perpendiculairement à la ligne de tir.

Il convient d'installer les cibles de façon à ce que les flèches passant au dessus la butte viennent se ficher dans une zone de sécurité (Schéma ci-dessous).

Commentaire : La cible située à un sommet est dangereuse car une flèche passant par-dessus peut aller se planter 200 m plus loin. **Cette position est à proscrire** ou à sécuriser de manière très sérieuse.

D.10 L'accès aux cibles

Une bonne visualisation des cheminements d'une cible à l'autre est nécessaire pour la « fluidité » de la compétition. Ne pas prendre de retard en laissant les pelotons se perdre !

Selon le terrain et les conditions atmosphériques, vous aurez peut être à construire des escaliers, voire des échelles ou installer des cordes. Utiliser ces matériels pour sécuriser les cheminements.

Rappelez-vous cependant que lors de leurs déplacements, les archers et les arbitres ont souvent les mains encombrées de matériel.

D.11 Les Chemins «VISITEURS»

Bien individualiser les circuits que peuvent emprunter les visiteurs.

Eviter de faire chevaucher systématiquement le parcours visiteurs et le parcours de la compétition : canaliser les visiteurs vers de cibles particulièrement attrayantes, éviter les accès trop dangereux et escarpés, attention aux silhouettes qui peuvent se profiler à l'arrière d'une cible et apparaître dans le champ de vision de l'archer, ...

Le balisage du parcours visiteurs est-il bien « étanche » ? Les enfants ont vite fait de s'infiltrer aux extrémités, de contourner un arbre mal ceinturé par du ruban de sécurité « rubalise ».

D.12 Les Blasons

Seuls les blasons homologués *F.F.T.A.* sont autorisés. Ils ne doivent supporter aucune modification - ni de dimensions - ni de couleurs. Ils sont observables sur le site Internet de la FFTA.

D.13 Zonages

Sur le sujet, deux types de zones sont à tracer par l'organisateur.

- a) La zone dite "Blessé" b) La zone dite "Tué"

Ces zones devront être tracées selon le règlement en vigueur

Ne laisser aucun risque de confusion ou de polémique entre les compétiteurs.

Simplifiez-leur la tâche en traçant les zones de façon significative.

Afin d'éviter des erreurs de traçage, **utilisez des calibres évidés.**

D.14 Fixations

Obligation de coller les cartes sur un support de carton.

Les cartes doivent être fixées par un nombre suffisant de clous pouvant assurer une fiabilité durable (Pensez aux intempéries)

D.15 Le Piquetage (Fiche 10)

Les postes de tir.

Les organisateurs doivent veiller à ce que les pas de tir puissent être utilisables aussi bien par les archers droitiers que par les gauchers, par les grands ou les petits en taille.

En position de tir (Debout, à genoux, ou jambes écartées), les piquets ne doivent pas occasionner, ni de blessure, ni risquent de bris de matériel, ni aucune gêne.

Hauteur hors sol = 20 à 40 cm

D.16 Couleurs (Fiche 7 - 11)

Les piquets seront de différentes couleurs, en fonction de leurs tâches.

Nota : Aucune obligation n'existe à ce que l'arbitre puisse voir la cible du pas d'attente violet.

Du piquet violet, l'arbitre doit pouvoir observer le positionnement du peloton derrière le piquet de départ jaune. Il doit voir le tireur derrière le piquet jaune pour déclencher son chronomètre et l'arrêter au décochage de la seconde flèche.

Avant cela, il ira voir si la cible est libre pour donner le feu vert de départ au premier tireur du peloton.

D.17 Solidité et bonne fixation

Avant chaque jour de compétition, les gens de terrains devront contrôler les cibles dont ils ont la responsabilité et communiquer au président des arbitres toute irrégularité qui aurait pu survenir au cours de la nuit. Toute modification doit être faite avant le début du tir.

S'assurer que tous les piquets de tir sont en permanence solidement fixés dans le sol.

D.18 Zone d'attente

Les archers attendant leur tour de tirer stationnent au piquet jaune prévu à cet effet. Le peloton rattrapant celui en train de tirer attendra derrière, au piquet STOP (ou le n° de cible) prévu à cet effet, afin que le peloton en train de tirer ne soit pas perturbé. Distance conseillée : 10 mètres.

Ainsi, il est recommandé de placer le numéro de cible dans cette "zone d'attente".

Ce numéro peut être aussi confondu avec le piquet stop.



D.19 Distances de tir

Pour les différentes catégories et divisions.

Les distances doivent être mesurées en l'air ligne directe, au centre de la zone "Tué" de la carte.

A chaque cible par rapport à la catégorie du blason.

Tous les systèmes de mesure peuvent être utilisés pour autant que les fourchettes de distance attribuées à chaque type de blason soient respectées.

Il est important de contrôler, avant que les tirs ne commencent, que la taille des blasons corresponde bien aux distances.

D.19.1 ... au total du parcours

Il est important que toutes les distances soient mesurées.

Les organisateurs doivent procurer à l'arbitre responsable un exemplaire de plan de chaque parcours en **indiquant les distances de tir**.

- Les organisateurs doivent procurer **aux arbitres** un exemplaire des plans des parcours **sans en indiquer les distances**.
- Les distances ne doivent être communiquées à quiconque, à l'exception des organisateurs, du président de la commission des arbitres ou sur sa demande au président du jury d'appel.

D.20 Protection de l'environnement (Fiche 13)

Le tir à l'arc, discipline de plein air, s'attache tout particulièrement à sauvegarder l'environnement.

A ce titre, les organisateurs sont invités à prévoir des aménagements permettant le stockage des déchets.

Les organisateurs et les tireurs devront également veiller à respecter les éléments naturels : ne pas briser les branches d'arbres, respecter la flore, éviter l'utilisation de matériaux non dégradables susceptibles d'être abandonnés dans l'espace naturel.

Une attention toute particulière devra être apportée pour qu'il y ait la meilleure cohabitation avec les autres usagers : randonneurs, vététistes, moto verte ...

Pour assurer la pérennité de notre sport et préserver la nature, nous vous suggérons les quelques mesures indiquées ci-dessous.

- Prendre les dispositions afin de récupérer les flèches perdues
- Prévoir, au moins toutes les deux cibles, un réceptacle pour les flèches cassées
- Prévoir à intervalle régulier des sacs poubelles pour les autres déchets.
- Si les toilettes sont creusées dans la nature, il faudra reboucher l'orifice et faire disparaître toute trace de passage de la compétition.
- Si des branches sont cassées, il faut les retailler proprement avec un sécateur.
- Après la compétition, faire le tour de chaque parcours et ramasser les débris restant entre les buttes.

D.21 Espaces Fumeurs

Il est possible que pour des raisons de sécurité incendie les instances officielles interdisent de fumer sur le terrain (O.N.F - propriétaire(s) de(s) terrain(s) - commune) Dans ce cas, aucune tolérance ne peut être admise. Avant son "exclusion", un avertissement préalable sera donné au compétiteur surpris en train de fumer.

Cependant des zones fumeurs peuvent être aménagées en fonction des possibilités du terrain et des autorisations.

Les différentes consignes relatives aux zones "fumeurs" devront être indiquées au panneau d'affichage et annoncées aux compétiteurs lors de la cérémonie d'ouverture.

D.22 La Presse

Parmi les organisateurs, bien identifier les personnes chargées des relations avec la presse.

Un parcours spécial est-il mis en place pour les médias ? Ne jamais les laisser seuls. Prévoir toujours un ou plusieurs accompagnateurs accrédités ayant reçu l'aval de l'arbitre responsable. Dans la mesure du possible leur remettre un brassard ou une chasuble spécifique.

Uniquement l'arbitre responsable peut donner, s'il lui convient, l'autorisation d'accès aux terrains (ex : photographe)

Une bonne communication passe par un message compréhensible : Parlez leur en français.

Un longbow est un **Arc droit**. Un compound est un **Arc à poulies**. ...etc

E Déroulement de la compétition

G.1 Zone de rassemblement

Sur cette zone se rassembleront les concurrents avant le début de la compétition. Ils y reviendront à la fin du tir.

Cette zone doit être suffisamment vaste pour regrouper : les buvettes, les panneaux d'affichage, les sanitaires, le podium et les installations de sonorisation, l'espace de formation et regroupement des pelotons.

G.2 Terrain d'échauffement

Lors des compétitions de Parcours Nature aucun entraînement n'est autorisé sur les parcours destinés à la compétition.

Le jour du tournoi, quelques buttes d'échauffement doivent être placées près des points de rassemblement, proches des parcours de la compétition.

Le nombre de buttes à installer doit être suffisant pour accueillir l'ensemble des compétiteurs.

Les distances de tir sont laissées à l'appréciation de l'organisateur.

L'utilisation de cartes n'est pas une obligation mais souhaitable.


Les heures d'échauffement devront être mentionnées dans le programme.

Il est strictement interdit de tirer hors des sessions d'entraînement.

L'échauffement se déroulera toujours sous la surveillance d'un arbitre.

G.3 Chronométrage en individuel

Le chronométrage peut être assuré par le chef de peloton, l'un des archers, un accompagnateur ou, de façon ponctuelle, par un arbitre (ou arbitre assistant) ou par un chronométreur à poste fixe.

 Il faut informer les chronométreurs qu'ils ne doivent **en aucun cas**, sur les feuilles de marque, **mentionner d'autres commentaires** que les dépassements de temps de tirs. Cela crée des confusions et des erreurs. Ils doivent impérativement annoncer au tireur le 1^{er} dépassement de temps.

G.4 Début des tirs

Compte tenu que les pelotons constitués d'archers de même catégorie d'âge et d'arc tireront le même parcours, si l'un de ces parcours, plus proche que les autres de l'aire de rassemblement est opérationnel (pelotons en place et prêts à tirer) avant les autres (mise en place des pelotons plus longue), le départ en simultané sur ce

parcours peut être donné par le moyen qui conviendra (sifflet, détonation, heure déterminée,...) avant la fin de la mise en place sur les autres parcours. Le début des tirs sur les autres parcours interviendra ultérieurement, une fois terminée la mise en place des pelotons.

Accueil, greffe et résultats

A Greffe

Avant la compétition

Organiser votre greffe en fonction du type de compétition que vous organisez. Contrôler les inscriptions des archers avec leur passeport, licence, certificat médical.

- Répartir les archers ou les pelotons sur les parcours et les postes de tir.
- Préparation des feuilles de marques (voir modèle en fin de document)

Durant la compétition

- La répartition des archers sur les parcours et la constitution des pelotons doit être affichée à l'accueil / greffe et dans d'autres lieux où les archers seront à même de les consulter aisément. Si possible donner l'attribution des cibles pour les départs en simultané.

A.1 Feuilles de marque (Fiches)

L'impression des feuilles doit être faite sur du papier cartonné et à l'encre indélébile, si possible.

Pour les catégories VETERANS - Arc chasse - Arc droit - Tir libre ; Les feuilles de marque doivent être rapidement différenciables de celles des seniors. Elles doivent comporter un signe distinctif mentionnant la mention « 45" » ou tout autre symbole.

A.2 Les dossards (Fiche 8)

Si l'organisateur attribue des dossards, voir le cahier des charges du championnat de France.

A.3 L'accueil

S'il le souhaite chaque participant doit pouvoir être renseigné en permanence. L'accueil doit rester ouvert durant toute la compétition, il peut cependant être transféré à un autre endroit du site de la compétition, par exemple avec le lieu de la gestion des scores mais il faut en informer les archers.

B Résultats

- Pendant la compétition
Assurer la mise à jour des tableaux d'information pendant la compétition.
Produire, diffuser et afficher les résultats intermédiaires entre deux jours de compétition
- Après les tirs
Présentation des résultats papier.
Fournir un résultat papier complet à l'arbitre responsable
Transmettre les résultats à la FFTA

C Les cérémonies

C.1 Le podium

Installé au niveau de l'aire de rassemblement, le podium doit présenter un arrière plan agréable, être suffisamment large pour recevoir une équipe de 5 personnes, être décoré et fleuri au goût de l'organisateur. Les diverses banderoles fédérales et des sponsors doivent être accrochées avec harmonie et solidement. **APPORTER DU « PANACHE » A LA CEREMONIE FINALE.**

Prévoir si possible un toit ou un lieu abrité en cas de pluie

C.2 La tenue des archers

Les remises de récompenses sont souvent honorées de la présence de personnalités locales. De ce fait, il est bon que les participants aux cérémonies de clôture soient vêtus proprement et correctement avec l'uniforme de leurs clubs - compagnies - départements - Liges, en fonction de la compétition. Pas de tenue excentrique, casquette, enfants d'archers, animaux ...etc

Un récipiendaire se présentant au podium afin de recevoir sa récompense, sans avoir pris au préalable le temps de se changer - chaussures comprises – n'est pas acceptable.

Il serait souhaitable que l'organisateur rappelle au micro et avec fermeté cette consigne - à intervalle régulier - quelques temps avant la remise des médailles.

C.3 Protocole

Vous allez peut-être recevoir différentes personnalités :

* du monde politique : Députés
Conseillers Régionaux
Conseillers Généraux
Maires
Adjoint aux sports

* les représentants de l'état : Préfets ou Sous-préfets
Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports
Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
ou leurs représentants (Inspecteurs ou Conseillers

Sportifs Régionaux)

* du milieu sportif : Présidents ou membres du Comité Régional Olympique et Sportif

Sportif Présidents ou membres du Comité Départemental Olympique et Sportif

Présidents ou membres de Comité Régionaux de Tir à l'Arc
Présidents ou membres de Comité Départementaux de Tir à l'Arc

Renseignez-vous pour savoir qui désire intervenir dans les discours lors des cérémonies de clôture.

Dans quel ordre les intervenants doivent-ils parler ?

En principe les hommes politiques parlent en premier avec l'ordre de préséance suivant :

Président du Conseil Général
Député
Conseiller Régional
Maire
Adjoint aux Sports

Puis viennent les représentants de l'Etat : Préfets
Sous-préfets
Directeurs Régionaux
Directeurs Départementaux

Enfin les élus sportifs : C.R.O.S.
C.D.O.S.
Président de Club
Président de Comité Départemental
Président de Comité Régional ou de Ligue
Président de Fédération qui ouvre la manifestation.

- Il est d'usage de limiter les discours à 2 ou 3 du monde politique et 2 ou 3 du monde sportif.
- Vous pouvez répartir les intervenants sur les cérémonies d'ouverture et de clôture, pour laquelle l'ordre est strictement le même.
- Conscients de l'aide apportée par les différentes collectivités et institutions pour la réalisation de la manifestation, l'organisateur veillera à la qualité de l'accueil des différentes personnalités. Afin d'éviter les impairs n'hésitez pas à charger une personne de l'organisation de l'accueil des « V.I.P. » N'hésitez pas à les emmener sur les terrains, montrez leur votre sport, faites leur voir la qualité de votre organisation, l'importance du travail effectué par votre équipe, le nombre de participants, leur provenance, donc les retombées économiques de cette manifestation.
- Enfin n'hésitez pas à leur offrir à boire, voir à manger.

En cas de problème contactez les Secrétaires de Mairie, Directeurs de Cabinet ainsi que la **Secrétaire du Président de la Fédération** pour connaître les horaires d'arrivée et de départ, savoir s'il faut prévoir d'aller les chercher quelque part, **savoir s'il faut réserver un éventuel hébergement.**

C.4 Procédure pour la remise des récompenses

Tout comme le paragraphe ci-dessus, il y a un ordre à respecter pour remettre les récompenses.

- Les Dames sont toujours appelées en premier – ensuite les hommes.
- Pensez à mettre à jour l'application informatique, des bonnes dénominations de catégorie, arcs et sexe. Vous les trouverez en première page des règlements généraux de chaque discipline.

Service d'intendance

Le service d'intendance doit assurer la restauration des participants et des visiteurs du début à la fin de la compétition.

A / Repas - *Il n'est pas convenable de ne prévoir que des repas. Il faut impérativement prévoir des sandwiches.*

B / Buvette - *voir législation*

C / Réception après la remise de prix

Communication

Ce service aura pour mission de valoriser les résultats, les performances en interne avec les archers, et de communiquer en externe vers le public, les partenaires et les personnalités.

A Avant la compétition :

- Il prendra contact avec la responsable de la communication de la FFTA, pour organiser les relations presse, l'accueil et la présence des partenaires.
- Créer et diffuser un dossier de presse.
- Annoncer la compétition par voie d'affiche, de spot radio, etc.
- Définir avec chaque partenaire les modalités de la présence de son entreprise ou de son institution sur le terrain, en accord avec la responsable FFTA de la communication et dans le respect du règlement
- Inviter la presse, les partenaires et les personnalités.
 - ❖ personnalités politiques de la Municipalité (plus office des sports), du Conseil général et du Conseil régional.
 - ❖ personnalités sportives de l'état – Préfecture, DRJS et DDJS
 - ❖ personnalités sportives du mouvement sportif - CROS / CDOS
 - ❖ personnalités sportives du tir à l'arc - FFTA / LIGUE / Comité Départemental.
- Assurer le fléchage de la compétition

B Pendant la compétition :

- Accueillir et d'accompagner les journalistes, les partenaires et les personnalités.
- Assurer la transmission des résultats à la salle de presse.
- Soigner le protocole de la remise des prix.

C Après la compétition :

- Envoyer des résultats et commentaires en externe, journalistes et partenaires.
- Envoyer des remerciements à tous ceux dont la présence était importante, et à tous ceux qui ont apporté leur soutien ou leur aide.

Les arbitres

L'organisateur doit leur faire parvenir, au moins 1 mois avant le tournoi, un programme, les horaires et tous renseignements utiles.

« L'arbitre est un homme de terrain »

Sa mission s'accomplit au contact de la compétition et avec les compétiteurs. Il ne doit pas être cantonné à des tâches administratives qui incombent à l'organisateur. Il doit suggérer, conseiller, aider mais ne pas se substituer (ex : Pointage des pelotons à leur retour - formation et répartition des pelotons - vérification des marques – Réparation de cible ... etc).

Les arbitres ont pour devoir d'aider l'organisateur afin que la compétition se déroule dans le respect des règlements et des horaires.

En aval de la compétition, la collaboration étroite entre l'organisateur et l'arbitre responsable est un facteur de succès de la manifestation.

L'organisateur doit prendre en charge, selon le barème officiel, le déplacement de tous les arbitres de la compétition.

L'organisateur assure les repas de midi, sur le terrain

(§ B.5.3 du MANUEL DE L'ARBITRE. Les règlements généraux)

Ce guide a été créé pour aider les organisateurs et les arbitres dans l'organisation et le contrôle d'une compétition de Parcours Nature et Tir sur Cible 3D.

Il est important que les organisateurs et les arbitres travaillent en équipe solidaire pour assurer à la compétition tout le succès qu'elle mérite.

Rappelez-vous :

La compétition sera ce que les arbitres et les organisateurs voudront bien qu'elle soit.

A L'INTENTION DES ORGANISATEURS

A) CHOIX DU TERRAIN

1) Quelle sorte de compétition organisez-vous ?

- Locale, nationale, championnat du monde ?
- Accès pour le matériel, les volontaires, les compétiteurs ?

2) Des plans ou cartes officiels sont-ils disponibles ?

3) Le terrain comporte-t-il des montées, des descentes, du terrain plat ?

Pour être bien construit, les parcours de Parcours nature seront variés avec des tirs en montée, en descente et sur terrain plat. Les différentes tailles de blasons seront mélangées tout au long du parcours et les distances inconnues et variées.

4) La végétation

- Pouvez-vous faire tirer sur du terrain dégagé comme dans la forêt ?

5) Y a-t-il des restrictions concernant les plantations ou les animaux ?

- Pourrez vous élaguer des arbres, des branches ?
- Pouvez-vous aller où vous voulez ?
- Avez-vous pris toutes les mesures pour protéger l'environnement ?

6) Comment est le sol ?

- Aurez-vous à construire des escaliers (marches) ?
- Qu'arrivera-t-il s'il pleut ? est ce que ce sera dangereux ?
- Les bottes sont-elles recommandées ? Si oui, ne pas oublier de le mentionner dans le mandat

7) A qui appartient le terrain ? Privé ou public ?

- Avez-vous besoin d'une autorisation pour l'utiliser ?
- Devrez-vous payer une location ?

A) CONSTRUCTION DU PARCOURS

1) Avez-vous balisé le parcours, dans la bonne direction, en vous assurant que le fléchage se voit bien ?

2) Le cheminement d'une cible à l'autre est-il bien balisé afin que les archers ne se trompent pas de cible ?

3) Avez-vous emprunté le parcours à contrôler ?

4) Y a-t-il des parties du parcours dangereuses, glissantes qui seraient à sécuriser (Marches, cordes) ?

5) Avez-vous balisé le cheminement de la première à la dernière cible ?

6) Les distances de marche entre les cibles sont-elle raisonnables ?

7) Faites-vous utiliser les chemins les plus faciles ?

8) Avez-vous réalisé votre propre plan du parcours ?

9) Avez-vous contrôlé les aspects de sécurité quand vous avez emprunté le parcours et contrôlé à nouveau quand vous avez fait votre plan ?

- 10) Avez-vous inscrit, sur le plan, les distances et la taille des blasons correspondants
(Il faudra le faire proprement pour le remettre à l'arbitre responsable) ?
- 11) Avez-vous le bon nombre de blasons en fonction des tailles ?
- 12) Avez-vous pris en considération l'équilibre des distances ?
- 13) Etes-vous certain que les parcours sont équilibrés entre les courtes, moyennes et longues distances, pour chaque taille de blasons. (Si les parcours ne sont pas équilibrés, réfléchissez bien à quelles catégories, en âge et en arc, les utiliseront)
- 14) Avez-vous pris en considération la "tendance" du tir ?
 - Les cibles sont-elles en majorité en montée ?
 - Les cibles sont-elles en majorité en descente ?
 - Les cibles sont-elles en majorité à plat ?
 - Les cibles sont-elles en majorité en pente ?
- 15) Le choix des blasons est-il suffisamment varié ? Un parcours bien construit aura un peu de tout.
 - 16) Le tir se fait-il constamment et successivement en montée et en descente ? Etes-vous vraiment obligé de faire cela ?
 - 17) Où sont entreposés les blasons et les buttes de tir de réserve ? (Pensez aux Petits animaux qui se détériorent rapidement)
 - 18) Comment allez-vous les transporter en cas de besoin ?
 - 19) Y a-t-il des blasons de réserve derrière les buttes de tir ?
 - 20) Avez-vous prévu les sacs poubelle ?
 - 21) Avez-vous pris en considération les branches qui pendent, etc ?
 - 22) Avez-vous veillé au vol des flèches avec des arcs de faible puissance à toutes les cibles ?
 - 23) Avez-vous mesuré toutes les distances ?
 - 24) Avez-vous vérifié que les buttes de tir soient aussi perpendiculaires que possible par rapport à la ligne de tir.
 - Il ne faut pas que le décalage en latéral soit systématique. C'est une tolérance et non un droit.
 - 25) Y a-t-il quelque chose sur le parcours qui pourrait conduire à un bouchon ?
 - 26) Que pouvez-vous faire pour éviter que des bouchons apparaissent ?
- 27) Le parcours permettra-t-il aux archers de passer par le point de rassemblement (de départ) ?
 - 28) Où pourront-ils trouver des toilettes ?
 - 29) Y a-t-il des restrictions concernant les plantations ou les animaux ?
 - 30) Pourrez vous couper des arbres, des branches ?
 - 31) Avez-vous pris toutes les mesures pour protéger l'environnement ?
- 32) Les archers pourront-ils trouver à manger et à boire durant le tir, où doivent-ils emporter cela avec eux ?
 - Donner l'information avant le départ des pelotons
- 33) Les premiers secours : donner l'information avant le départ des pelotons

- 34) Avez-vous fait votre possible pour que des spectateurs assistent au tir ?
Avez-vous placé des barrières (ou rubalises) où cela est nécessaire ?
- 35) Les arbitres et les médias pourront-ils prendre des raccourcis entre les cibles ?
- 36) Donner l'information lors de la réunion des arbitres. Il serait bien de matérialiser ces passages sur les plans donnés aux arbitres et sur le terrain.

- 37) Les archers ayant terminé la compétition pourront-ils emprunter les raccourcis pour sortir du parcours ?
- 38) Avez-vous préparé les informations nécessaires pour les arbitres et les compétiteurs ?
 - Qui conduira les pelotons à leur cible de départ (en départ simultané) ?
 - Quand commenceront-ils les tirs ? A une heure donnée ou à la suite d'un signal ?
 - Donner l'information avant le départ des pelotons.
- 39) Avez-vous contrôlé le placement des blasons ?
- 40) Avez-vous contrôlé la couleur des piquets et le numéro des cibles ?
- 41) Avez-vous contrôlé le nombre de cibles ? Penser aux cibles d'échauffement.
- 42) Avez-vous prévus des lieux privés pour le président des arbitres mais aussi pour le jury d'appel (pour leurs réunions) ?
- 43) Avez-vous prévu un système de communication pour les arbitres, (ex : des talkies-walkies) ?
- 44) Avez-vous pensé à un endroit pour l'inspection du matériel ?
- 45) Avez-vous prévu un endroit pour l'entraînement et l'échauffement ?
- 46) Avez-vous contrôlé le lieu pour la remise des récompenses ? Prévoir un podium décent.
- 47) Etes-vous prêt pour l'inspection du terrain ?

VERIFICATIONS DISTANCES PARCOURS NATURE

	PA		PG		MG	GG	Piquet Bleu	Piquet Rouge	Piquet Blanc	Zone "tué" du blason	Observations	
	5-15m	15-25m	20-35m	30-40m			max 15m	max 20m	max 15m	max 25m		75/60-95
Nombre de blasons	4	6	7	4								
N° de Cible												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Rôle de l'organisateur

FICHE 1

Durant la phase de préparation

- Constituer une équipe pour l'organisation de cette compétition
- Répartir les tâches et d'assurer le suivi de la préparation et de la mise en place de la compétition
- Assurer les relations avec l'arbitre responsable
- Assurer l'équilibre financier de la compétition

Durant la phase de réalisation

- Superviser la compétition pour que la meilleure image possible soit donnée (archers et spectateurs)
- Assurer en permanence du confort des archers et des arbitres
- Garantir la qualité et la conformité de l'affichage des partenaires.
- Accueillir et d'accompagner les personnalités importantes
- Etre en relation avec la commission des arbitres et, le cas échéant, d'agir en fonction des décisions rendues par le jury d'appel.
- Organiser et diriger la cérémonie de remise des récompenses.
-

Lors de la phase post-compétitive

- Faire un bilan de l'organisation
- Assurer la diffusion des résultats
- Assurer la diffusion des remerciements
-

Rôle de l'organisateur

FICHE 2

Préparation administrative - Programme

- Date et lieu de la compétition
- Adresse du site de la compétition
- Les contacts des différents responsables organisateurs (adresse, tél., fax, e-mail)
- Liste des hôtels environnants (adresse, tél., tarifs, situation par rapport au terrain) si nécessaire
- Tarif des repas (précisions sur les repas : plateaux, repas chauds, etc.)
- Programme et horaires de la compétition
- Tarif des inscriptions
- Adresse de la personne à qui envoyer les inscriptions.

Rôle de l'organisateur

FICHE 3

Sécurité & Communication

	Téléphones
Organisateur	
Arbitre responsable FFTA	
Délégué technique FFTA	
PCRA	
Responsable poste de secours	
Responsable terrains	
Equipe terrain 1	

Equipe terrain 2	
Equipe terrain 3	

Responsable greffe	
Responsable informatique	
Responsable intendance / buvette	

Lieu de l'hôpital	

Avez-vous des Talkies-walkies ?	OUI	NO N	Combien ?	

Rôle de l'organisateur

FICHE 4

Normes techniques & autorisations

SUPERFICIES MINIMUMS POUR LES DIFFERENTS PARCOURS

Parcours nature
Parcours de 30 cibles →

Ces surfaces peuvent être réduites ou augmentées en fonction du relief et de la sécurité.

AF : A Faire

EC : En Cours fait

NF : Nécessaire

Avez vous fait les déclarations nécessaires et demandé les autorisations pour les terrains

	AF	EC	NF
Propriétaires			
Mairies			
Arrêté municipal			
Déclaration à la préfecture			
Communauté de communes			
Office National des Forêts			
Courrier au S.D.I.S			

Rôle du responsable de terrain

FICHE 5

Sécurité & Balisage terrain - Consignes

	Commentaires
Ruban de sécurité PARCOURS	ROUGE ET BLANC, C'est le mieux
Ruban de sécurité VISITEURS	Une autre couleur IMPERATIVE
NOMBREUX Panneaux	Un balisage dissuasif pour informer des risques encourus par un visiteur ne respectant pas les consignes de sécurité. Mais il est parfois nécessaire, de faire appel à du personnel pour réguler les approches extérieures.
Panneaux visiteurs « PARCOURS VISITEURS »	Afin de canaliser les spectateurs
Panneaux archers « Parcours ... ?... » « Vers cible n° ... ?... »	Placés à intervalles réguliers pour un déplacement aisé en toute sécurité tout au long du parcours
Panneaux archers Nombreuses Flèches de direction	
Panneaux archers « LAISSEZ VOS ARCS »	Inutile d'encombrer la cible si ce n'est pas utile

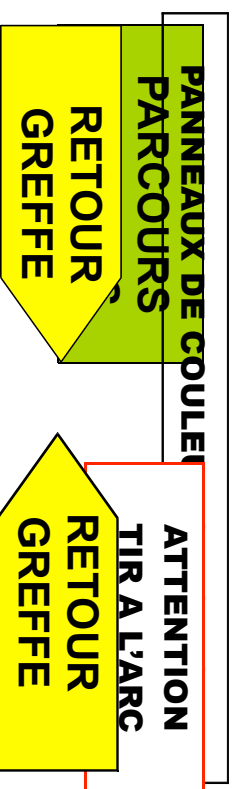
Panneaux archers « Retour greffe »	INCONTURNABLE, et en nombre suffisant.
Panneaux archers « N° de butte »	Les numéros seront placés dans la zone d'attente à proximité du piquet jaune le « stop » mais sans le dépasser.

N° 1

Rôle du responsable de terrain

FICHE 6

Signalétique



LAISSEZ VOS ARCS ICI



Rôle du responsable de terrain

FICHE 7

Les piquets - couleurs et usages

- Tous sont obligatoires -

Parcours nature		
Rouge	2 ^{ème} flèche senior / vétérans / juniors	1 ^{ère} flèche des cadets
Bleu	tir de la 1 ^{ère} flèche senior / vétérans / juniors	
Blanc	2 ^{ème} flèche cadets	Les 2 flèches des benjamins, minimes
Jaune	peloton en train de tirer	
Violet	chronométréur	
STOP	peloton en attente de tir	
Jaune		

S'assurer que tous les piquets de tir seront solidement fixés dans le sol, surtout ceux plantés en descente et qui recevront systématiquement le poids des archers.

Attention à ce que la branche inférieure de l'arc ne leur heurte le piquet en position de tir.

S'ils sont fabriqués avec des fers à béton, veillez à ce qu'ils ne blessent pas les jambes des archers.

Rôle du greffe et informatique

FICHE 8

Dossards

Elaboration du numéro de l'archer :

- Le 1^{er} chiffre correspond au numéro du parcours du 1^{er} jour.
 - Les autres, au rang de départ sur le parcours du 1^{er} jour.
(Ex : 2038 C → Parcours 2 → 38^{ème} rang → tireur C)
- Le numéro reste inchangé durant toute la compétition.

Logo FFTA

CRITERIUM de FRANCE 2012
par équipes de clubs
- Parcours nature -

Lieu

BB VH

CLUB/Cie : Les archers de Truchidule
Provence

Logo FFTA

CHAMPIONNAT de FRANCE de Tir à l'arc 2012
- Parcours nature -
LIEU

2038 C
BB CH

Logo FFTA

CHAMPIONNAT de FRANCE 2012
21^{ème} OPEN de FRANCE
- Parcours nature -
LIGUE et Lieu

AUVERGNE
Homme 1
VH BB

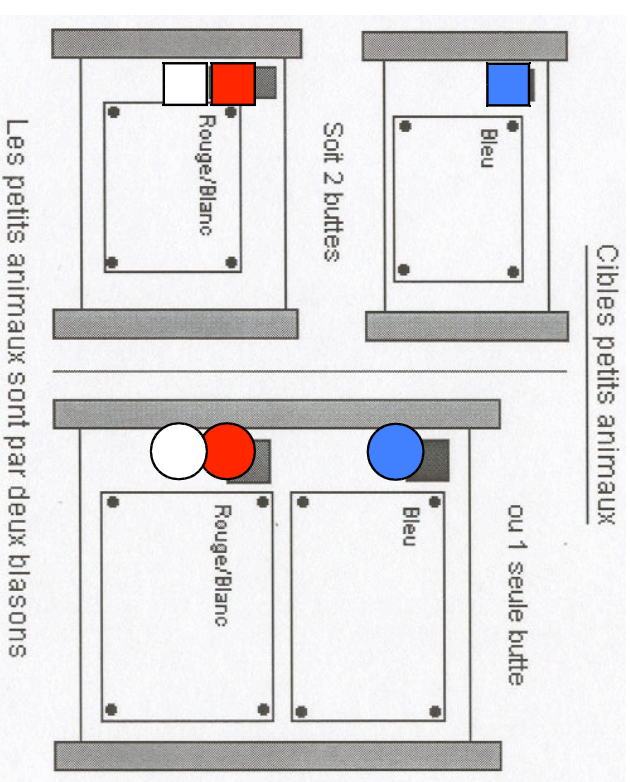
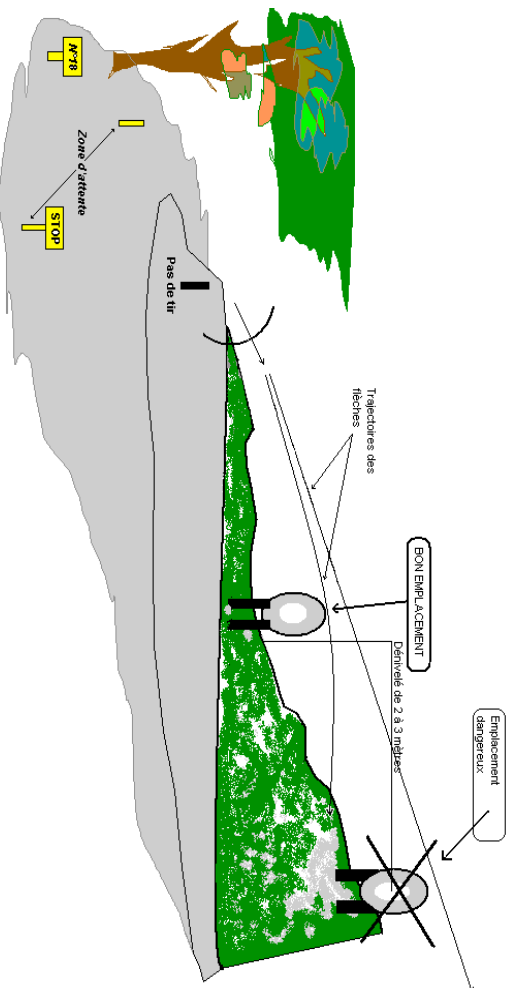
Rôle du responsable de terrain

FICHE 9

Sécurité autour de la cible

10 m de large (+1m de cible) sur 100 m de long

La distance de 100 m peut être réduite dans le cas de tir fichant
(Voir exemple ci-dessous)



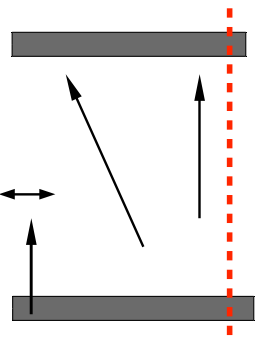
Commentaire : La cible située au sommet est dangereuse car une flèche passant par-dessus peut aller se planter à plus de 100 m. En Parcours nature et surtout en Tir sur Cible 3D, **cette position est à éviter.**

Rôle du responsable de terrain

FICHE 10

Les cibles – Fixations

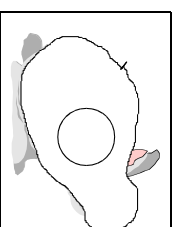
S'ASSURER QUE LES CIBLES SOIENT SOLIDEMENT FIXEES



Conseil : Pas de tiges filetées derrière la carte.

Bas zone "blessé"
Mini 10 cm du sol

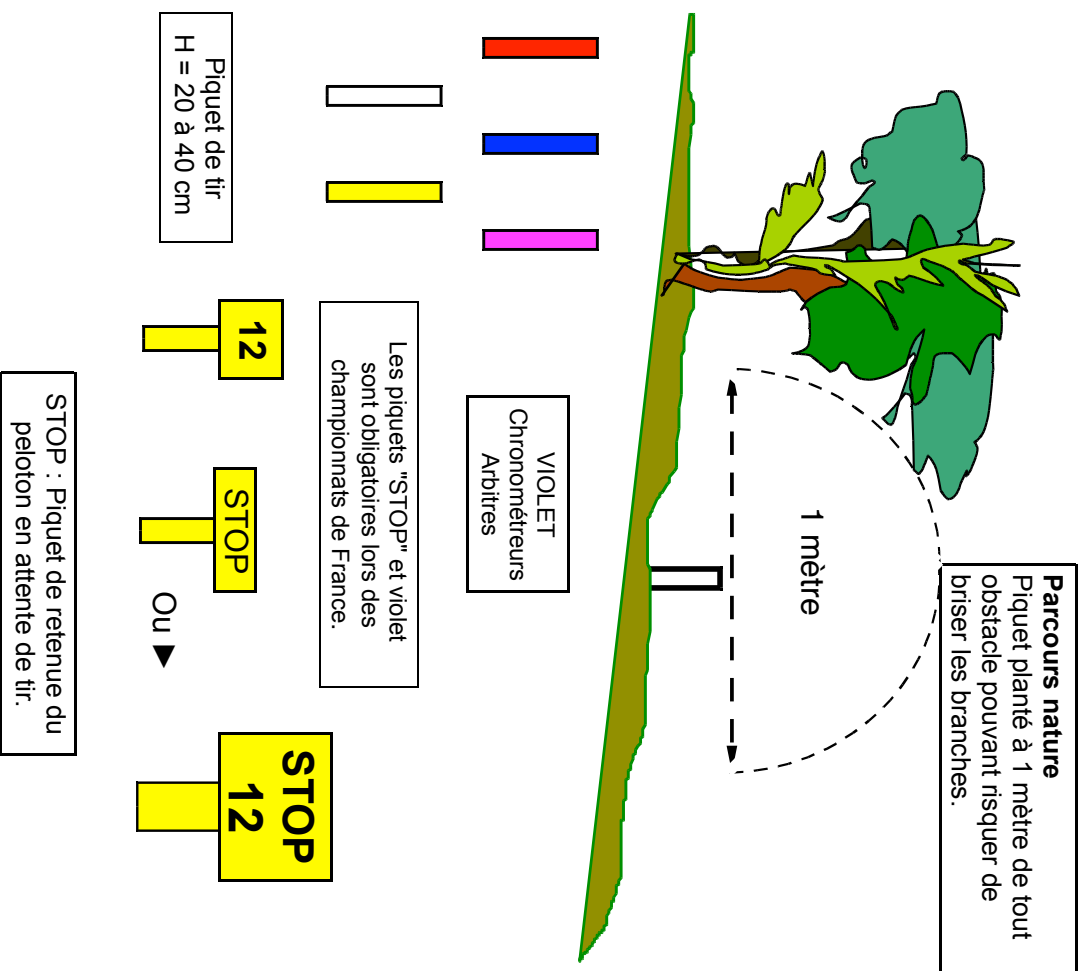
Le tireur doit voir toute la cible et voir le bas de la zone "Blessé" si ses yeux sont à une hauteur de 1 mètre par rapport au sol.



Rôle du responsable de terrain

FICHE 11

Les piquets – couleurs et usage



Rôle du responsable de terrain

FICHE 12

Les points à contrôler sur le parcours

- Les parcours doivent être verrouillés de tous accès étranger
- Ceinturer les terrains de panneaux **ATTENTION Tir**
- ...
- Le cheminement doit être évident et précis
- **Solidité des piquets de tir**
- **Distance maximum entre les piquets de tir – Maxi 7 mètres**
- **Piquets de tir à 1 mètre de tous obstacles**
- **Bas de zone blessée visible d'une hauteur de 1 mètre**
- **Cible dégagée de tous obstacles**
- **Distances de tir des piquets Bleu - Rouge – blanc**
- **Angles de tir par rapport à la zone du blason**
- **Axes des trajectoires par rapport aux autres buttes**
- **D'une façon globale, toutes les trajectoires**
- **La cible doit être solidement fixée au sol**
- **Conformité des blasons prévus et zonages**
- **Bas de zone blessée à 10 cm au minimum du sol**

- **Flèche de dégagement**
- **Indication de retour au greffe**
- **Sacs poubelle**

Rôle du responsable de terrain

FICHE 13

Protection de l'environnement

	AP	ECA	NF
Au moins, toutes les deux cibles, un réceptacle flèches cassées			
A toutes les cibles, des sacs poubelle <u>qui ne s'envolent pas</u> .			
Ne cassez pas les branches. Si des branches sont cassées, il faut les retailer proprement avec un sécateur			
Après la compétition, faire le tour de chaque parcours et ramasser les débris restant.			
Si les feuillets sont installés dans la nature, il faudra faire disparaître toute trace de passage de ce lieu			
Rechercher les flèches égarées			
Vous restituerez les terrains dans un état exemplaire			

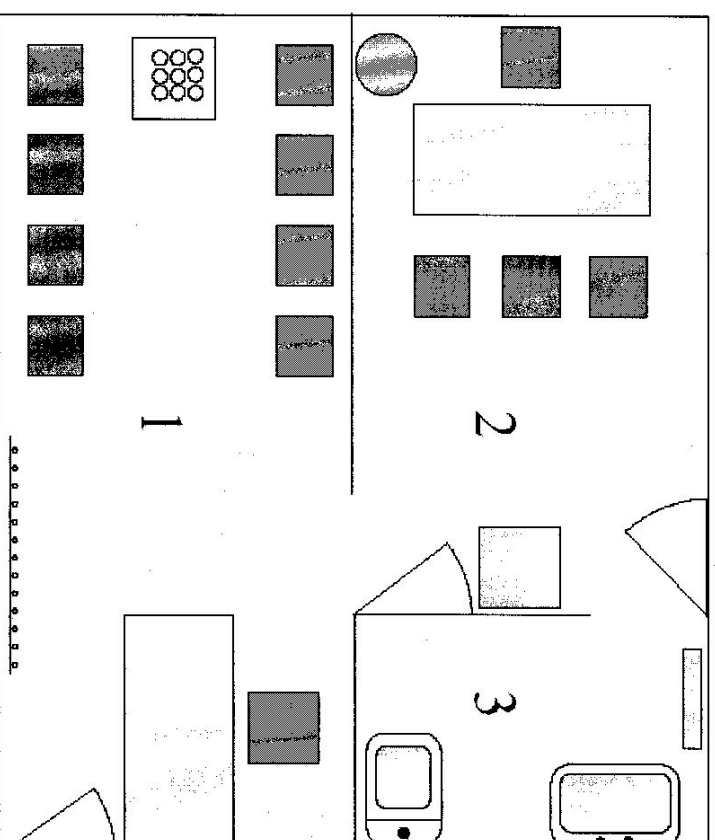
AP : A Prévoir **ECA : En Cours Acquisition** **NF :**
Nécessaire fait

Rôle de l'organisateur

FICHE 14

Locale anti-dopage

- DISPOSITION D'UN LOCAL POUR UN CONTRÔLE ANTI-DOPAGE



5 espaces sont nécessaires.

Salle d'attente - Cabinet de consultation - Toilettes

Matériels

Bureau - Table - Chaises - Poubelle - Ciseaux - Serviettes de papier - Gants jetables - WC - Lavabo - Papier hygiénique – Portemanteaux

Tous ceci est à adapter en fonction de la situation

—